



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 16566

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur les nouveaux uniformes de la gendarmerie nationale. En effet, si à la fin de l'année dernière, elle les a présentés au grand public, elle a néanmoins été très évasive sur l'échéance de livraison effective au sein des brigades de gendarmerie. Elle lui demande donc de lui indiquer à quelle échéance les brigades des Hautes-Pyrénées seront effectivement livrées en nouveaux uniformes.

Texte de la réponse

Les unités de la gendarmerie seront dotées de la nouvelle tenue de service des gendarmes dans le cadre d'un plan d'équipement d'une durée de trois ans. 20 000 premières tenues seront livrées au cours du second semestre 2003, 40 000 autres seront fournies en 2004, et autant en 2005. Afin que la dotation des formations soit homogène, la mise en place de ces tenues s'effectuera par légions de gendarmerie. L'ordre selon lequel les légions recevront cet équipement n'est pas encore arrêté.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16566

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2829

Réponse publiée le : 7 juillet 2003, page 5382